Fidec

Fiduciaire de l'économie

Société d'Expertise Comptable et de Commissariat aux Comptes
Inscrite au Tableau de l'Ordre National des Experts-Comptables et à la Compagnie
des Commissaires aux Comptes du ressort de la Cour d'Appel de Colmar

ASSOCIATION CRENO

16, rue Hannah Arendt

67200 STRASBOURG

Registre des associations TI STRASBOURG vol.69 folio 81
SIRET 393 949 052 000 38 APE 8121Z

RAPPORTS DU COMMISSAIRE AUX COMPTES

Exercice 2018

Fidec

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES

SUR LES COMPTES ANNUELS

Exercice 2018

A l'assemblée générale de l'association CRENO

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de l'association CRENO relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2018, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'association à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiqués dans la partie « Responsabilité du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance qui nous sont applicables, sur la période du 1er janvier 2018 à la date d'émission de notre rapport et notamment nous n'avons pas fourni de services interdits par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes.

.../...

Fidec

Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L. 823-9 et R.823-7 du Code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les appréciations suivantes qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes pour l'audit des comptes annuels de l'exercice.

Concernant les créances

Nos travaux ont porté sur l'antériorité et l'apurement des créances usagers qui représentent un montant net de 818 058 euros soit plus de 41 % de l'actif. Au vu de nos travaux, l'évaluation des créances est correctement effectuée.

Concernant les produits

Notre appréciation a porté sur le respect du principe de rattachement des produits au bon exercice tant en ce qui concerne le chiffre d'affaires que les subventions obtenues.
Le total des produits « ventes » s'élève à 3 047 448 euros et les subventions obtenues s'élèvent à 713 048 euros.
D'autre part, nous avons porté une attention particulière à la refacturation à CRENO Entreprise Adaptée SARL de prestations pour un montant de 417 713 euros.

Concernant les charges

Notre appréciation a porté sur la correcte évaluation de la sous-traitance effectuée par la société CRENO Entreprise Adaptée pour un montant sur l'exercice de 368 546 euros.

Concernant le cycle « Personnel »

Notre appréciation a porté sur la correcte évaluation des engagements vis-à-vis du personnel, notamment concernant les congés payés, la participation et les primes de fin d'année.
Ces trois éléments représentent une charge sur l'exercice de 75 998,12 euros.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes pris isolément.

.../...

Fidec

Vérification du rapport de gestion et des autres documents adressés aux membres

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du Président et dans les autres documents adressés aux membres sur la situation financière et les comptes annuels.

Responsabilité de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultant d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de l'association à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider l'association ou de cesser son activité.

Les comptes annuels sont arrêtés par le Conseil d'administration.

Responsabilité du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du Code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre association.

.../...

Fidec

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de son audit.

En outre :

- Il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne.
- Il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- Il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- Il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de l'association à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- Il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Strasbourg, le 19 mars 2019

Le Commissaire aux comptes

BERTRAND BENHESSA
EXPERT-COMPTABLE
COMMISSAIRE
AUX COMPTES
38, Quai du Bruly - 67200 STRASBOURG

FIDUCIAIRE DE L'ECONOMIE
FIDES SA
Société d'Expertise Comptable et de Commissariat aux comptes
30, Quai du Bruly - 67200 STRASBOURG
Tel : 03.88.[illegible].55 - Fax 03.88.29.13.40
Email : [illegible]

Bilan et Compte de résultat Association

CRENO ASSOCIATION

BILAN ACTIF

Période du 01/01/2018 au 31/12/2018 — Présenté en Euros — Edité le 19/03/2019

ACTIF	Exercice clos le 31/12/2018 (12 mois)				Exercice précédent 31/12/2017 (12 mois)	
	Brut	Amort. & Prov	Net	%	Net	%
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES:						
Frais d'établissement	25 955	14 918	11 037	0,48	4 698	0,22
Frais de recherche et développement						
Concessions, brevets, droits similaires	11 920	10 544	1 376	0,06		
Fonds commercial						
Autres immobilisations incorporelles						
Immobilisations incorporelles en cours						
Avances & acomptes sur immobilisations incorporelles						
IMMOBILISATIONS CORPORELLES:						
Terrains						
Constructions						
Installations techniques, matériel & outillage industriels	205 791	157 688	48 103	2,09	44 245	2,03
Autres immobilisations corporelles	550 259	354 491	195 768	8,50	203 125	9,33
Immobilisations grevées de droit						
Immobilisations corporelles en cours						
Avances & acomptes sur immobilisations corporelles						
IMMOBILISATIONS FINANCIERES:						
Participations	25 000		25 000	1,09	25 000	1,15
Créances rattachées à des participations						
Titres immobilisés de l'activité de portefeuille						
Autres titres immobilisés	1 630		1 630	0,07	1 630	0,07
Prêts						
Autres immobilisations financières	31 400		31 400	1,36	27 570	1,27
TOTAL (I)	***851 955***	***537 641***	***314 313***	13,64	***306 269***	14,07
STOCKS ET EN COURS:						
Matières premières, approvisionnements						
En cours de production de biens et services						
Produits intermédiaires et finis						
Marchandises						
Avances & acomptes versés sur commandes						
Créances usagers et comptes rattachés	818 058		818 058	35,51	826 464	37,96
Autres créances						
. Fournisseurs débiteurs						
. Personnel	2 655		2 655	0,12	3 320	0,15
. Organismes sociaux	19 574		19 574	0,85	17 440	0,80
. Etat, impôts sur les bénéfices	105 253		105 253	4,57	109 274	5,02
. Etat, taxes sur le chiffre d'affaires	13 169		13 169	0,57	21 699	1,00
. Autres	3 502		3 502	0,15	35 422	1,63
Valeurs mobilières de placement	270 340		270 340	11,73	269 582	12,38
Instruments de trésorerie						
Disponibilités	752 345		752 345	32,65	582 531	26,76
Charges constatées d'avance	4 812		4 812	0,21	5 259	0,24
TOTAL (II)	**1 989 708**		**1 989 708**	86,36	**1 870 990**	85,93
Charges à répartir sur plusieurs exercices (III)						
Primes de remboursement des emprunts (IV)						
Ecarts de conversion actif (V)						
TOTAL ACTIF	***2 841 662***	***537 641***	***2 304 021***	100,00	***2 177 259***	100,00

CRENO ASSOCIATION

BILAN PASSIF

Période du 01/01/2018 au 31/12/2018 — Présenté en Euros — Edité le 19/03/2019

PASSIF	Exercice clos le 31/12/2018 (12 mois)		Exercice précédent 31/12/2017 (12 mois)	
FONDS ASSOCIATIFS ET RESERVES:				
FONDS PROPRES				
Fonds associatifs sans droit de reprise	22 867	0,99	22 867	1,05
Ecarts de réévaluation				
Réserves	128 057	5,56	128 057	5,88
Report à nouveau	1 060 111	46,01	916 701	42,10
Résultat de l'exercice	155 797	6,76	143 410	6,59
AUTRES FONDS ASSOCIATIFS				
-Fonds associatifs avec droit de reprise				
. Apports	30 000	1,30		
. Legs et donation				
. Résultats sous contrôle de tiers financeurs				
-Ecarts de réévaluation				
-Subventions d'investissement sur biens non renouvelables	49 999	2,17	70 631	3,24
-Provisions réglementées				
-Droits des propriétaires (commodat)				
TOTAL(I)	***1 446 831***	62,80	***1 281 666***	58,87
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES			10 000	0,46
TOTAL (II)			***10 000***	0,46
FONDS DEDIÉS				
. Sur subventions de fonctionnement				
. Sur autres ressources				
TOTAL(III)				
DETTES				
Emprunts et dettes assimilées	139 464	6,05	61 072	2,80
Avances & acomptes reçus sur commandes en cours			76 817	3,53
Fournisseurs et comptes rattachés	63 693	2,76	103 111	4,74
Autres	654 033	28,39	644 593	29,61
Instruments de trésorerie				
Produits constatés d'avance				
TOTAL(IV)	***857 190***	37,20	***885 593***	40,67
Ecarts de conversion passif (V)				
TOTAL PASSIF	**2 304 021**	100,00	***2 177 259***	100,00

ENGAGEMENTS REÇUS				
Legs nets à réaliser :				
- acceptés par les organes statutairement compétents				
- autorisés par l'organisme de tutelle				
Dons en nature restant à vendre				
ENGAGEMENTS DONNÉS				

CRENO ASSOCIATION

COMPTE DE RÉSULTAT

Période du 01/01/2018 au 31/12/2018 — Présenté en Euros — Edité le 19/03/2019

COMPTE DE RÉSULTAT	Exercice clos le 31/12/2018 (12 mois)		Exercice précédent 31/12/2017 (12 mois)		Variation absolue (12 mois)	%
	France	Exportation	Total	%	Total	%	Variation	%
PRODUITS D'EXPLOITATION:								
Ventes de marchandises								
Production vendue de biens								
Prestations de services	3 047 448		3 047 448	100,00	2 875 097	100,00	172 351	5,99
Montants nets produits d'expl.	***3 047 448***		***3 047 448***	100,00	***2 875 097***	100,00	***172 351***	5,99
AUTRES PRODUITS D'EXPLOITATION:								
Production stockée								
Production immobilisée								
Subventions d'exploitation			713 048	23,40	664 045	23,10	49 003	7,38
Cotisations								
(+)Report des ressources non utilisées des exercices antérieurs								
Autres produits			129	0,00	5	0,00	124	N/S
Reprise sur provisions, dépréciations			7 308	0,24			7 308	N/S
Transfert de charges			37 418	1,23	42 328	1,47	-4 910	-11,59
Sous-total des autres produits d'exploitation			***757 903***	24,87	***706 379***	24,57	***51 524***	7,29
Total des produits d'exploitation (I)			***3 805 350***	124,87	***3 581 477***	124,57	***223 873***	6,25
Quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun								
Exédent transféré (II)								
PRODUITS FINANCIERS:								
De participations								
D'autres valeurs mobilières et créances d'actif								
Autres intérêts et produits assimilés			5 773	0,19	4 199	0,15	1 574	37,49
Reprises sur provisions et dépréciations et transferts de charges								
Différences positives de change								
Produits nets sur cessions valeurs mobilières placement								
Total des produits financiers (III)			***5 773***	0,19	***4 199***	0,15	***1 574***	37,49
PRODUITS EXCEPTIONNELS:								
Sur opérations de gestion			48 891	1,60			48 891	N/S
Sur opérations en capital			32 398	1,06	66 478	2,31	-34 080	-51,26
Reprises sur provisions et transferts de charges			10 000	0,33			10 000	N/S
Total des produits exceptionnels (IV)			***91 289***	3,00	***66 478***	2,31	***24 811***	37,32
TOTAL DES PRODUITS (I + II + III + IV)			***3 902 412***	128,06	***3 652 154***	127,03	***250 258***	6,85
SOLDE DEBITEUR = DEFICIT								
TOTAL GENERAL			***3 902 412***	128,06	***3 652 154***	127,03	***250 258***	6,85
CHARGES D'EXPLOITATION:								
Achats de marchandises								
Variations stocks de marchandises								
Achats de matières premières et autres approvisionnements								
Variations stocks matières premières et autres approvisionnements								
Autres achats non stockés			560 386	18,39	530 151	18,44	30 235	5,70
Services extérieurs			304 128	9,98	306 783	10,67	-2 655	-0,86
Autres services extérieurs			132 235	4,34	109 525	3,81	22 710	20,73
Impôts, taxes et versements assimilés			75 651	2,48	69 273	2,41	6 378	9,21
Salaires et traitements			1 974 369	64,79	1 862 257	64,77	112 112	6,02
Charges sociales			468 996	15,39	436 676	15,19	32 320	7,40
Autres charges de personnel			8 145	0,27	2 160	0,08	5 985	277,08
Subventions accordées par l'association								

CRENO ASSOCIATION

COMPTE DE RÉSULTAT

Période du 01/01/2018 au 31/12/2018 — Présenté en Euros — Edité le 19/03/2019

COMPTE DE RÉSULTAT (suite)	Exercice clos le 31/12/2018 (12 mois)		Exercice précédent 31/12/2017 (12 mois)		Variation absolue (12 mois)	%
Dotations aux amortissements et aux dépréciations						
.Sur immobilisations : dotation aux amortissements	107 294	3,52	90 659	3,15	16 635	18,35
.Sur immobilisations : dotation aux dépréciations						
.Sur actif circulant : dotation aux dépréciations						
.Pour risques et charges : dotation aux provisions						
(-)Engagements à réaliser sur ressources affectées						
Autres charges	584	0,02	36	0,00	548	N/S
Total des charges d'exploitation (I)	***3 631 788***	119,17	***3 407 520***	118,52	***224 268***	
Quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun						
Déficit transféré (II)						
CHARGES FINANCIERES:						
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et provisions						
Intérêts et charges assimilées	1 564	0,05	347	0,01	1 217	350,72
Différences négatives de change						
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières placements						
Total des charges financières (III)	***1 564***	0,05	***347***	0,01	***1 217***	350,72
CHARGES EXCEPTIONNELLES:						
Sur opérations de gestion	26 474	0,87	502	0,02	25 972	N/S
Sur opérations en capital	1 382	0,05	9 413	0,33	-8 031	-85,31
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et provisions						
Total des charges exceptionnelles (IV)	***27 856***	0,91	***9 915***	0,34	***17 941***	180,95
Participation des salariés aux résultats (V)	71 192	2,34	71 397	2,48	-205	-0,28
Impôts sur les sociétés (VI)	14 215	0,47	19 566	0,68	-5 351	-27,34
TOTAL DES CHARGES (I + II + III + IV + V + VI)	***3 746 616***	122,94	***3 508 745***	122,04	***237 871***	6,78
SOLDE CREDITEUR = EXCEDENT	***155 797***	5,11	***143 410***	4,99	***12 387***	8,64
TOTAL GENERAL	***3 902 412***	128,06	***3 652 154***	127,03	***250 258***	6,85

EVALUATION DES CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE						
PRODUITS :						
Bénévolat						
Prestations en nature						
Dons en nature						
TOTAL						
CHARGES :						
Secours en nature						
Mise à disposition gratuite de biens et services						
Prestations						
Personnel bénévole						
TOTAL						

Annexes aux comptes annuels

PREAMBULE

L'exercice social clos le 31/12/2018 a une durée de 12 mois.
L'exercice précédent clos le 31/12/2017 avait une durée de 12 mois.

Le total du bilan de l'exercice avant affectation du résultat est de 2 304 021,36 E.

Le résultat net comptable est un bénéfice de 155 796,66 E.

Les informations communiquées ci-après font partie intégrante des comptes annuels qui ont été établis par le président.

REGLES ET METHODES COMPTABLES

Les comptes annuels sont établis conformément aux règles et principes comptables généralement admis en France selon les dispositions du Plan Comptable Général (ANC n°2016-07).

Les conventions ci-après ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux règles de base suivantes :
- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices.

Les principales méthodes utilisées sont les suivantes :

- Amortissements de l'actif immobilisé : les biens susceptibles de subir une dépréciation sont amortis selon le mode linéaire ou dégressif sur la base de leur durée de vie économique.
Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition ou de production, compte tenu des frais nécessaires à la mise en état d'utilisation de ces biens, et après déduction des rabais commerciaux, remises, escomptes de règlements obtenus.

Les décisions suivantes ont été prises au niveau de la présentation des comptes annuels :
- immobilisations non décomposables : bénéficiant des mesures de tolérance, l'entreprise a opté pour le maintien des durées d'usage pour l'amortissement des biens non décomposés.

COMPTABILISATION, PRESENTATION DU CICE

Le CICE est comptabilisé au rythme de l'engagement des charges de rémunérations correspondantes pour les comptes annuels.

La comptabilisation du CICE a été réalisée par une diminution des charges de personnel, crédit d'un sous compte 64.

L'impact de la prise en compte du CICE sur les états financiers est une amélioration du résultat d'exploitation de 99 903 euros par la baisse des charges sociales de personnel.

L'objectif principal de ce dispositif est d'améliorer la compétitivité des entreprises pour leur permettre de réaliser des efforts en matière d'investissement, de recherche, d'innovation, de formation, de recrutement, de prospection de nouveaux marchés, de transition écologique et énergétique ainsi que de reconstituer leur fonds de roulement.
Le C.I.C.E ne peut ni financer une hausse de la part des bénéfices distribués, ni augmenter les rémunérations des personnes exerçant des fonctions de direction dans l'entreprise.

Ce crédit d'impôt servira au renforcement des fonds propres et à l'investissement.

AUTRES INFORMATIONS

L'effectif moyen est de 88 personnes.

Annexes aux comptes annuels (suite)

NOTES SUR LE BILAN ACTIF

Actif immobilisé

Les mouvements de l'exercice sont détaillés dans les tableaux ci-dessous :

Immobilisations brutes = 851 955 E

Actif immobilisé	A l'ouverture	Augmentation	Diminution	A la clôture
Immobilisations incorporelles	25 435	12 440		37 875
Immobilisations corporelles	675 967	100 451	20 368	756 050
Immobilisations financières	54 201	3 830		58 030
TOTAL	***755 602***	***116 721***	***20 368***	***851 955***

Amortissements et provisions d'actif = 537 641 E

Amortissements et provisions	A l'ouverture	Augmentation	Diminution	A la clôture
Immobilisations incorporelles	20 736	4 726		25 462
Immobilisations corporelles	428 597	102 568	18 986	512 179
Titres mis en équivalence				
Autres Immobilisations financières				
TOTAL	***449 333***	***107 294***	***18 986***	***537 641***

Détail des immobilisations et amortissements en fin de période

Nature des biens immobilisés	Montant	Amortis.	Valeur nette	Durée
Frais d'établissement	25 955	14 918	11 037	1 à 5 ans
Concessions brevets licences	11 920	10 544	1 376	1 à 3 ans
Matériel industriel	205 791	157 688	48 103	3 à 5 ans
Instal./agenc.divers	121 723	69 145	52 578	3 à 5 ans
Matériel de transport	366 204	241 485	124 719	2 à 4 ans
Matériel de bureau &informatique	36 696	28 482	8 214	1 à 5 ans
Mobilier	25 636	15 379	10 257	3 à 8 ans
TOTAL	***793 925***	***537 641***	***256 284***	

Etat des créances = 998 423 E

Etat des créances	Montant brut	A un an	A plus d'un an
Actif immobilisé	31 400		31 400
Actif circulant & charges d'avance	967 023	967 023	
TOTAL	***998 423***	***967 023***	***31 400***

Provisions pour dépréciation = 0 E

Nature des provisions	A l'ouverture	Augmentation	utilisées	non utilisées	A la clôture
Stocks et en-cours					
Comptes de tiers	7 308		7 308		
Comptes financiers					
TOTAL	***7 308***		***7 308***		

Produits à recevoir par postes du bilan = 105 330 E

Produits à recevoir	Montant
Immobilisations financières	
Clients et comptes rattachés	82 254
Autres créances	23 076
Disponibilités	
TOTAL	***105 330***

Charges constatées d'avance = 4 812 E

Les charges constatées d'avance ne sont composées que de charges ordinaires dont la répercussion sur le résultat est reportée à un exercice ultérieur.

Annexes aux comptes annuels (suite)

NOTES SUR LE BILAN PASSIF

Provisions = 0 E

Nature des provisions	A l'ouverture	Augmentation	Utilisées	Non utilisées	A la clôture
Provisions réglementées					
Provisions pour risques &	10 000		10 000		
TOTAL	***10 000***		***10 000***		

Etat des dettes = 857 190 E

Etat des dettes	Montant total	De 0 à 1 an	De 1 à 5 ans	Plus de 5 ans
Etablissements de crédit (1)	149 063	36 555	112 508	
Dettes financières diverses	20 401		20 401	
Fournisseurs	63 693	63 693		
Dettes fiscales & sociales	640 788	640 788		
Dettes sur immobilisations				
Autres dettes	13 245	13 245		
Produits constatés d'avance				
TOTAL	***887 190***	***754 281***	***132 909***	

(1) Dont 30 000 euros au titre de deux contrats d'apport avec droit de reprise souscrit auprès d'Alsace Active.

Charges à payer par postes du bilan = 308 388 E

Charges à payer	Montant
Emprunt & dettes établissement de crédit	
Emprunt & dettes financières diverses	293
Fournisseurs	22 947
Dettes fiscales & sociales	285 148
Autres dettes	
TOTAL	***308 388***

Informations complémentaires sur le bilan passif

Engagement en matière de retraite

Creno avait souscrit un contrat d'assurance pour les indemnités de fin de carrière. Le montant souscrit valorisé au 31/12/2018 est de 24 503.34 euros.

Engagement reçu

Garantie de France Active à hauteur de 50% sur la souscription de l'emprunt de 35 000 euros.

Annexes aux comptes annuels (suite)

NOTES SUR LE COMPTE DE RESULTAT

Ventilation du chiffre d'affaires = 3 047 448 E

Le chiffre d'affaires de l'exercice se décompose de la manière suivante :

Nature du chiffre d'affaires	Montant HT	Taux
Prestations de services	2 591 992	85,05
Produits des activités annexes	455 455	14,95
TOTAL	***3 047 448***	***100.00***

Rémunération des dirigeants

Cette information n'est pas mentionnée dans la présente Annexe, car elle conduirait indirectement à donner une rémunération individuelle.

Produits et charges exceptionnels

PRODUITS	
- sur opérations de gestion	
- Reduction Fillon	48 891
- sur opérations en capital	
- Quote part subvention d'investissement	29 732
- Cession d'immobilisations	2 667
- reprises s/provisions	
- Reprise provision litige	10 000
TOTAL	91 290
CHARGES	
- sur opérations de gestion	
- Amendes	273
- Honoraires intervention Fillon	13 200
- Litige	13 000
- sur opérations en capital	
- Cession d'immobilisations (VNC)	1 383
- dotations aux provisions	
TOTAL	27 856

Annexes aux comptes annuels (suite)

TABLEAU DES FILIALES ET PARTICIPATIONS

Tableau

Filiales et participations	Capital social	Réserves et report à nouveau	Quote-part du capital détenu en %	Valeur brute des titres détenus	Valeur nette des titres détenus	Prêts et avances consenties par la Sté	Cautions et avals donnés par la Sté	C.A. H.T. du dernier exercice clos	Résultat du dernier exercice clos	Dividendes encaissés par la Sté dans l'ex
A – Renseignements détaillés concernant les filiales & participations										
- Filiales (plus de 50% du capital détenu)										
CRENO EA	25 000	270 305	100	25 000	25 000			921 903	60 762	
Participations (10 à 50 % du capital détenu)										
B – Renseignements globaux concernant les autres filiales & participations										
- Filiales non reprises en A:										
a) Françaises										
b) Etrangères										
Participations non reprises en A:										
a) Françaises										
b) Etrangères										

Association CRENO

Fidec

RAPPORT SPECIAL DU COMMISSAIRE AUX COMPTES

SUR LES CONVENTIONS REGLEMENTEES

Réunion de l'organe délibérant relative à l'approbation des comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2018

A l'Assemblée,

En notre qualité de commissaire aux comptes de votre association, nous vous présentons notre rapport sur les conventions réglementées.

Il nous appartient de vous communiquer, sur la base des informations qui nous ont été données, les caractéristiques et les modalités essentielles des conventions dont nous avons été avisés ou que nous aurions découvertes à l'occasion de notre mission, sans avoir à nous prononcer sur leur utilité et leur bien-fondé ni à rechercher l'existence d'autres conventions. Il vous appartient, selon les termes de l'article R 612-6 du Code de Commerce, d'apprécier l'intérêt qui s'attachait à la conclusion de ces conventions en vue de leur approbation.

Par ailleurs, en application des statuts, il nous appartient de vous communiquer, le cas échéant, certaines informations relatives à l'exécution, au cours de l'exercice écoulé, des conventions déjà approuvées par l'organe délibérant.

Nous avons mis en œuvre les diligences que nous avons estimé nécessaires au regard de la doctrine professionnelle de la Compagnie nationale des commissaires aux comptes relative à cette mission. Ces diligences ont consisté à vérifier la concordance des informations qui nous ont été données avec les documents de base dont elles sont issues.

CONVENTIONS SOUMISES A L'APPROBATION DE L'ORGANE DELIBERANT

Nous vous informons qu'il ne nous a été donné avis d'aucune convention passée au cours de l'exercice écoulé à soumettre à l'approbation de l'organe délibérant en application des dispositions de l'article L. 612-5 du Code de commerce.

.../...

Fidec

Association CRENO

CONVENTIONS DEJA APPROUVES PAR L'ORGANE DELIBERANT ET DONT L'EXECUTION S'EST POURSUIVIE AU COURS DE L'EXERCICE ECOULE

Conformément aux dispositions statutaires de votre association, nous avons été informés que l'exécution des conventions suivantes, déjà approuvées par l'organe délibérant au cours d'exercices antérieurs, s'est poursuivie au cours de l'exercice écoulé.

Avec la société CRENO ENTREPRISE ADAPTEE SàRL

Votre association donne à bail depuis le 16 février 2016
une partie des locaux situés 16 rue Hannah Arendt 67200 STRASBOURG
à la société CRENO ENTREPRISE ADAPTEE SàRL,
en vertu d'un bail en date du 1er février 2016 pour un loyer annuel de 24 488,36 € HT

Les charges locatives refacturées sur 2018 se sont élevées à : 5 810,97 € HT

En vertu d'un contrat d'assistance, votre association a facturé à la société CRENO ENTREPRISE ADAPTEE SàRL une quote-part de charges de personnel pour un montant total sur l'exercice 2018 de 417 713,01 € HT

En vertu d'un contrat de sous-traitance, cette société vous a facturé des prestations sur l'exercice 2018 pour un montant de 368 546,87 € HT

Associé concerné : Association CRENO

Strasbourg, le 19 mars 2019

Le Commissaire aux comptes

BERTRAND BENHESSA
EXPERT-COMPTABLE
COMMISSAIRE
AUX COMPTES
30, Quai du Bruhl - 67200 STRASBOURG

FIDUCIAIRE DE L'ECONOMIE
FIDEC SA
Société d'Expertise Comptable et de Commissariat aux comptes
30, Quai du Bruhl - 67200 STRASBOURG
Tél. 03.88.[illegible].55.77 - Fax 03.88.29.13.40
Email fidec-strasbourg@[illegible]